Qualigaz évonia
Notre expertise pour votre sérénité

RÉFÉRENT D'AIDE À LA RÉNOVATION (RAR) - MODULE 4

Durée formation
1 jour - 7 heures

LA FORMATION

Prix
Financée par l'ATEE

Pré-requis
Aucun

Public
Pour les salariés de la CAPEB, de la FFB, des réseaux de distributeurs et des conseillers France Rénov'

Organisation
De 5 à 10 stagiaires en présentiel
Délai d'accès minimum 48h

Intervenants
Formateurs expérimenté et sélectionné par l'ATEE

Évaluation
- Feuille d'émargement collective
- Attestation de présence individuelle

FCEE_RAR

Objectifs
- Etre en mesure d'accompagner et d'informer les artisans pour une meilleure compréhension des aides CEE et ma Prime Rénov'

Nature
Conformément à l'article L6313 du code du travail, cette action de formation relève de l'adaptation et du développement des compétences des salariés et de l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des compétences des chefs d'entreprises.

Démarche pédagogique
- Par le biais de QCM, les stagiaires s'évalueront sur les différents thèmes.
- La formation, animée par un formateur expert, s'articule autour d'apports théoriquess uivis d'échanges d'expériences, d'exercices pratiques et de mises en situation.
- Cette action de formation permet l'adaptation et le développement des compétences des salariés et l'acquisition, l'entretien ou le perfectionnement des compétences deschefs d'entreprises.
- Apporter formation et outillage pour transmettre les bonnes informations pour accompagner les artisans dans leur démarche.

LE PROGRAMME

- Accueil des participants
- Remobiliser les connaissances sur les CEE, Ma Prime Renov et leurs environnements
- Identifier les différentes missions du RAR
- Apprécier la faisabilité d'un dossier CEE
- Repérer un dossier non conforme
- Solutionner les problèmes d'un artisan concernant le dispositif CEE
- Vérifier la conformité et la faisabilité d'une demande CEE
- Remobiliser la démarche d'accompagnement du RAR
- Etablir le calendrier d'accompagnement d'un artisan
- Mettre en oeuvre les grandes étapes du dossier CEE
- Connaître les éléments de justification du dossier CEE
- Contrôler les éléments administratifs du dossier CEE
- Organiser un temps d'échange avec les artisans
- Assurer votre veille (techniques, spécificités du programme, acteurs du dispositif àsurveiller pour les nouvelles informations)
- Repérer les prochaines évolutions du dispositif
- Identifier les ressources (internes/externes) sur les évolutions réglementaires et recueillirles informations pertinentes pour les diffuser aux artisans
- Aller plus loin sur les aides au financement des travaux de rénovation
- Bilan et synthèse de la formation

OSCAR
OPTIMISATION ET SIMPLIFICATION DES CEE POUR LES ARTISANS DE LA RÉNOVATION

CEE Les certificats d'économies d'énergie

maprimerénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète